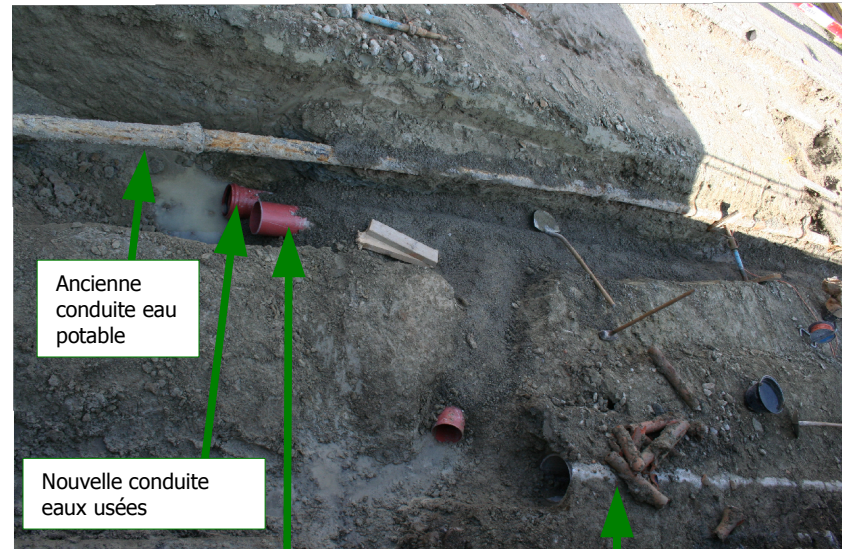


Séparatif, 3ème étape

Avancement des travaux



Nouvelle conduite eaux claires

Ancienne conduite eaux usées et eaux claires



En attendant le bus, petits et grands sont fascinés par les grosses machines !!

Les travaux se déroulent comme prévu, à la grande satisfaction de la Municipalité. Nous espérons qu'il en est de même pour vous tous.

Prochaine étape : réalisation de la route (y compris modérateurs et bords de route), tronçon Route du Crochet - Fontaine.



Le jeu bleu en métal qui était à la place de jeu devenait trop dangereux.

Nous l'avons donc remplacé par un nouveau jeu, où les enfants pourront grimper aux perches, faire la montée du ventre, ou encore faire le cochon pendu !



BOURNENS

L'Argan au courant

Bulletin d'informations édité par la Municipalité de Bournens
N° 14 – Juin 2007

Prochain conseil général : **jeudi 28 juin 2007 à 20h00**

Entre autre, à l'ordre du jour :

- Comptes et rapport de gestion 2006.
- Préavis 1/07 relatif à la restauration du Temple Saint-Pierre de Sullens (propriété BBS).
- Préavis 2/07 relatif aux subventions accordées aux privés dans le cadre de la 3ème étape « séparatif ».
- Préavis 3/07 relatif au raccordement de la Commune de Bournens au réseau VDSL par fibres optiques.
- Préavis 4/07 relatif à l'arrêté d'imposition 2008.
- Communications de la Municipalité.

Chenilles processionnaires du pin

Le Conseil d'Etat prend des mesures d'accompagnement

Suite à un hiver relativement doux, une légère augmentation du nombre de chenilles processionnaires du pin a été constatée au début de ce printemps. Interpellé à ce sujet par une commune et un député, le Conseil d'Etat rappelle que les communes sont chargées d'informer la population des risques liés à la présence des chenilles et de veiller à la destruction mécanique des nids. Exceptionnellement, des autorisations de traitement microbiologique peuvent être octroyées lorsque les circonstances l'exigent.

La méthode de lutte traditionnelle consiste à couper les nids et à les détruire par le feu.

INFORMATION ADRESSE

Agence d'assurances sociales

Rue des Laurelles 5
1304 Cossonay-Ville
021/557 83 63 – 021/557 83 62

Horaire d'ouverture du guichet :

du lundi au vendredi : 08h00 – 11h30 / 13h30 – 16h30

Mercredi : dès 9h00

Hors des heures : sur rendez-vous

En complément à ce numéro :

Aperçu du programme des 20 ans du Battoir et coupon d'inscription.

Si vous avez perdu la feuille, prière d'appeler Sylvie Guignet au 021/731 18 25.

L'Argan au courant passe sa plume aux élèves de Mme Volkart ...

Une journée en forêt, c'est...

... marcher aux alentours du refuge de Bournens avec Flarry, le garde-forestier et apprendre plein de choses sur les arbres et la forêt.



... observer le matériel et le travail du bûcheron quand il coupe un arbre
... couper une rondelle de bois avec la tronçonneuse.

... ramasser des branches et faire un grand feu pour les grillades (miam!).

... prendre une petite pousse de hêtre, avec ses deux cotylédons et la planter en classe.

... jouer à cache-cache et au loup (c'est l'endroit idéal!).

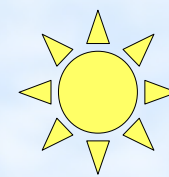


J'ai vu une machine qui coupait des arbres très vite. En 20 secondes, elle abat un arbre et l'ébranche! Dans la cabine, il y a même un ordinateur! C'était fascinant!
Cette machine s'appelle un processeur.

Novembre 2006



Mai 2007



Et voici des nouvelles de notre châtaignier.

Il s'appelle « Timarron ».

Il se porte bien; il a mis ses premières feuilles à Bournens. Ses fleurs vont bientôt s'ouvrir.

